



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 12 octobre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Convocation envoyée le 5 octobre 2011

Publié le 13 octobre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 65

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUT	M. Joël MEKHANTAR	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Gaston FOUCHERES
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Hélène ROY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Myriam BERNARD	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Didier MARTIN		Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Christophe BERTHIER	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Alain MARCHAND	M. André GERVAIS pouvoir à M. Michel JULIEN
M. Rémi DELATTE	Mme Anne DILLESEGER pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mlle Nathalie KOENDERS
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Gilles TRAHARD pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES
Recrutement d'un responsable du service transport

Un poste de responsable du service transport est à pourvoir dans les services de la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon.

Les missions inhérentes à ce poste se déclinent comme suit :

- Manager l'équipe transport,
- Conduire des projets dans le domaine d'activité,
- Préparer et suivre les délibérations et le budget annexe des transports,
- Gérer techniquement, administrativement et financièrement le contrat de délégation du réseau de transport public de l'agglomération, réseau Divia, le contrat de délégation du service de fourrière et le contrat de service pour l'entretien des abribus et l'exploitation du service Velodi,
- Promouvoir l'usage du vélo, itinéraires cyclables, services, locations de vélo en libre service ou de longue durée,
- Mettre en oeuvre des actions du P.D.U. concernant directement le service,
- Assurer les relations avec les élus et organiser les différentes commissions (déplacements, accessibilité, Diviaccès)
- Assurer les relations avec les associations, les acteurs institutionnels, sociaux et économiques dans le domaine du service,
- Echanger avec les réseaux d'autres agglomérations et le GART,
- Mettre en place des outils de surveillance de la qualité de service et assurer leur suivi,
- Recueillir et suivre les données mobilité et assurer l'alimentation de l'observatoire (tram et vélo)
- Adapter les infrastructures pour les ajuster à toute modification du réseau, aux conditions d'accessibilité et pour améliorer la vitesse commerciale.

Un emploi d'ingénieur en chef de classe exceptionnelle a été déclaré vacant auprès du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de la Côte d'Or le 1er juillet 2011.

Néanmoins, la nature des fonctions afférentes à cet emploi requiert une expérience confirmée dans la conduite de projets dans le secteur des transports ainsi qu'une expertise technique dans ce domaine d'activités. Dès lors, aucune candidature statutaire n'est parvenue aux services du GRAND DIJON.

Il est proposé en conséquence de recruter un contractuel de catégorie A pour pourvoir cet emploi pour une durée de 3 ans renouvelable à compter du 17 octobre 2011.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** le Président à recruter un agent contractuel à temps plein à compte du 17 octobre 2011 en application de l'article 3 alinéa 5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, pour une durée de 3 ans renouvelable une fois à compter du 17 octobre 2011, afin d'assurer les fonctions de responsable du service transport ;
- **de fixer** la rémunération de l'emploi en référence à la grille des ingénieurs en chef de classe exceptionnelle et de rendre l'agent éligible à la prime de service et de rendement et à l'indemnité spécifique de service, dans les mêmes conditions et formes que celles fixées par la délibération du 17 mars 2005 pour les agents titulaires ;
- **d'autoriser** le Président à signer toute pièce nécessaire à la mise en oeuvre de la présente délibération.